

Notice sur quelques localités de l'ancien duché de Luxembourg

par Désiré MARLIN

(extraite de la *REVUE BELGE* publiée par l'Association Nationale pour l'Encouragement et le Développement de la Littérature en Belgique - Tome Douzième - LIÈGE, Imprimerie de Jeunehomme Frères - 1839)

«Les ruines sont le complément des traditions, des poésies et des annales : c'est l'inexorable page de pierre qui, renversée et enfouie sous l'herbe, vient en aide à la page de papier muette, déchirée ou perdue ; c'est le témoignage porté aux récits de la veillée dans les cabanes ; c'est le livre où, de siècle en siècle, les peuples lisent l'histoire de la patrie.»

(Extrait d'un ouvrage anonyme)

Encouragé par l'indulgence qu'ont rencontrée mes précédents essais, je me suis décidé à continuer, dans ce recueil, l'exposition des particularités archéologiques et topographiques que j'ai recueillies, dans mes courses, sur les lieux les plus intéressants et peut-être les plus ignorés de nos belles provinces.

Le lecteur voudra bien ne chercher ici que ce que j'ai pu y placer, c'est-à-dire des lambeaux de notre histoire, lambeaux arrachés soit à nos annales, soit à des documents isolés, soit aux traditions populaires. Il faudra, en outre, qu'il se résigne à me suivre dans une route singulièrement sinueuse. Car je n'ai cessé d'affecter un profond mépris pour la ligne droite, la moins poétique des lignes, et que j'abandonne au commun des voyageurs sur les grand-routes et les chemins de fer. Enfin le lecteur devra se montrer bon compagnon, disposé à souffrir les inégalités d'humeur et autres inégalités de son *cicerone*, ses divagations, ses réflexions, voire même ses confidences ; car décidément je veux jouir, moi aussi, dans ma sphère restreinte, d'une portion de cette liberté qui court les rues et dont chacun use aujourd'hui sur toutes choses, sans façon et souvent même sans limites. Que si pourtant j'allais jusqu'à la licence, qu'on m'admoneste très sévèrement, sans nul égard ; car au fond, je suis plein de bonnes intentions et ami de l'ordre ; et il n'y aurait dans mon fait qu'un égarement sinon justifié, du moins explicable par l'entraînement de grands exemples. — Ainsi bien et dûment averti, si mon lecteur consent à m'accompagner, je vais aujourd'hui lui faire passer en revue quelques localités de l'ancien duché de Luxembourg.

Séduits par la fashionable coquetterie du joli bateau *la Ville de Liège*, nous nous rendrons de Namur à Huy par le délicieux vallon de la *Mosa errante*, tenant à la main la *Wallonade* de l'historien de *Larose* ; et après avoir exploré cette dernière ville, dont nous nous occuperons un jour, nous nous élèverons dans le Condroz, par la montagne de la Sarthe, et nous irons prendre, à Terwagne, la chaussée qui joint Marche à Liège.

MARCHE — JUPILLE — MARCOURT

Le Dieu favori du Romain,
Au bras de fer, au cœur d'airain,
Dieu qui portait au loin l'horreur et le carnage,
Qui brisa Rome après Carthage,
De nos ancêtres belliqueux
A Marche recevait les hommages pieux. —
Plus loin : de tous les Dieux et le père et le maître
A Jupille accueillait l'humble encens de son prêtre. —
Au fils ailé de Jupiter
Marcourt offrait en sacrifice,

Non le sang de l'agneau, le sang de la génisse :
C'était le sang humain qui coulait sous le fer ! —
Où sont-ils tous ces dieux de la Grèce et de Rome,
Que façonna la main de l'homme ?
De la fragile humanité
Ils ont subi la loi suprême :
« Tout est par le temps emporté :
» Le temps emporta les Dieux même
» De la crédule antiquité ! »

(Fragment d'un ancien chant héroïco-philosophique)

Je voudrais pouvoir dire de la ville de Marche quelque chose d'agréable ; car je suis heureux quand il m'est permis de louer ; mais, en conscience, que puis-je signaler ici à l'attention de mon lecteur ? La position ? elle n'a rien que de très ordinaire. Les environs ? ils peuvent offrir quelques promenades agréables, toutefois je n'y ai remarqué qu'un Calvaire, assez pittoresque par lui-même, mais sans entourage. Quelque place publique, ou au moins quelque édifice ? pas d'avantage. Quant au caractère, aux mœurs, aux habitudes, toutes choses qui auraient pu m'offrir des dédommagements, il n'entre pas dans mon plan de m'en occuper.

La ville de Marche dépendait jadis du comté de Durbuy, et plus anciennement encore de la puissante abbaye de Stavelot, qui l'avait cédée aux comtes de Luxembourg. En 1236 et 1318, elle fut incendiée par mes bouillants compatriotes, les Liégeois, en représailles des hostilités commises par les Luxembourgeois dans le Condroz : tel était le droit des gens de ce temps-là.

Jean l'Aveugle, comte de Luxembourg, affranchit, en 1327, la ville de Marche des tailles et levées qu'on avait coutume d'imposer pour le mariage des enfants des comtes et pour les créations de chevaliers. On ajoute qu'il lui donna en même temps de l'artillerie — le tout sous la condition d'entretenir les fortifications en bon état, ainsi que les portes et ponts-levis ; et, en cas de guerre, de lui fournir quatre-vingt-quatre arbalétriers exercés constamment au maniement des armes. Dans le même cas, chaque bourgeois devait en outre se procurer un cheval et une bonne armure. — Il y aurait ici la matière d'une dissertation à perte de vue sur l'artillerie du comte Jean : consistait-elle, comme nous l'entendons aujourd'hui, en machines à explosion, ou doit-on prendre ce mot dans son acception primitive d'instruments de Ject, lesquels exigeaient un certain *art* ? A la vérité on fait remonter chez nous l'invention de la poudre à canon jusqu'au IX^e siècle (on voudra bien me dispenser de rappeler à cette occasion ces inévitables Chinois, que l'on rencontre à l'origine de l'histoire de tous nos arts les plus merveilleux), et l'on trouve mentionnés, en 1338, des canons placés devant le château de Puy-Guillaume, en Auvergne ; mais les rois de France ont pu faire usage de ces machines avant les comtes de Luxembourg ; et d'ailleurs n'est-on pas en droit de conclure de la mention qui est faite ici d'arbalétriers, que les armes à projection du comte Jean étaient encore mues par des ressorts, et non par la force expansive des gaz ?

On aperçoit à l'est de la ville des traces d'une ancienne forteresse, et à l'entour quelques vestiges de murs d'enceinte.

Ce fut à Marche que Charles-le-Téméraire assembla tous les ordres du duché de Luxembourg, et se fit élire et inaugurer duc, mettant ainsi fin à toutes les prétentions qui s'étaient élevées incessamment sur ce duché depuis Isabelle, laquelle l'avait reçu pour dot de son cousin Wincelras, roi de Bohême.

Ce fut aussi dans cette ville que fut signé, en 1577, l'édit perpétuel, destiné à mettre fin aux funestes guerres de religion qui désolaient les Pays-Bas. Le congrès qui s'y assembla dans cette occasion était composé des ambassadeurs de l'empereur Rodolphe, médiateur, du duc de Clèves, du prince de Liège et de Don Juan d'Autriche, le même qui mourut dans son camp, à Bouge, près de Namur.

Le nom de Marche provient, selon les uns, de la position de cette ville, sur les *limites* des pays de Liège et de Luxembourg; et selon d'autres, du dieu Mars, auquel ce lieu aurait été très anciennement consacré. Quelque étrange que puisse paraître cette dernière opinion, elle est singulièrement corroborée par ce que j'ai à dire d'autres localités, peu distantes de celle-ci. Il est bon d'ajouter que dans nos anciennes chartes et chroniques latines, on donne à cette ville le nom de Mars, en la proclamant extraordinairement antique.

De Marche, dirigeons-nous vers l'est, pour aller rejoindre le vallon de l'Ourthe, et laissant à droite la ville de Laroche, où nous reviendrons bientôt.

Nous voici à Jupille, village fort insignifiant, mais dont le nom rappelle Jupiter, et où l'on croit qu'était un temple consacré au maître des Dieux. On a trouvé, en creusant près du château actuel, d'anciens fondements et des médailles romaines.

En suivant le vallon, on rencontre à peu de distance de Jupille, sur la rive droite de l'Ourthe, le village de Marcourt. Ce lieu est désigné sous les noms de *Mercuri* (manuscrit de 1354) et de *Mercur* (tables topographiques de 1669), et l'on croit que le dieu de ce nom y était honoré. Ce serait donc une troisième localité consacrée par les Romains au culte du paganisme. Si, malgré la coïncidence de trois noms de divinités donnés à ces trois endroits si rapprochés, cette assertion trouvait encore des incrédules, ils voudront bien noter qu'il existait également des temples dédiés à Mercure tant à Gand qu'à Mercurt, entre le château de Soy et Bastogne, où les prêtres de ce dieu lui offraient des sacrifices. Mais une circonstance particulière, relative à Marcourt, donne une plus grande probabilité encore à l'opinion que je rapporte. Nous savons que, chez les Romains, on offrait au fils de Jupiter et de Maïa des sacrifices humains, et nous savons pareillement que jusqu'à la mort d'Antonin-le-Pieux, l'an 160 de notre ère, ce peuple avait conservé la coutume, empruntée aux Grecs, de brûler les cadavres (malgré l'avis de Cicéron, qui trouvait plus naturel que nous fussions rendus à la terre, d'où nous sortons). Or, je tiens du desservant actuel de Marcourt que cet ecclésiastique, faisant travailler près de l'église, dans un lieu nommé, comme tous nos monuments anciens quelque peu extraordinaires, *Champ des Sarrasins*, y a découvert, pratiquées dans le schiste, plusieurs excavations rondes, de trois pieds environ

de profondeur, renfermant des cendres humaines; et à côté, une espèce de four à chaux, également creusé dans le roc schisteux, où les corps paraissent avoir été brûlés, et où l'on apercevait même encore des ossements humains, plus ou moins consumés, au milieu de cendres pareilles aux premières; à mon grand regret, il m'a été impossible d'examiner moi-même ces curieuses antiquités, le tout ayant été comblé, et le sol rendu à la culture. Enfin j'ai lu dans un vieux livre, écrit en 1669 par un pasteur de l'endroit, nommé Jamotte (1), que, en 1635, une inondation de l'Ourthe mit à découvert, dans un vallon près du village, des sépultures romaines avec urnes, vases de terre cuite, par centaines, remplies d'ossements et de cendres de morts, médailles à l'effigie des empereurs, etc. — Sans cette dernière circonstance, on pourrait croire avec autant de vraisemblance que Marche, Jupille et Marcourt avaient été consacrés à Mars, Jupiter et Mercure, même avant la domination romaine; car on sait que les Belges et les Gaulois honoraient aussi ces trois divinités, et qu'ils sacrifiaient également à la dernière des victimes humaines. A la vérité, ils les désignaient sous des noms différents; mais il aurait pu se faire que les Romains eussent donné à ces lieux les noms latins des divinités dont ils y auraient trouvé le culte établi.

Le village de Marcourt a droit encore à l'attention du voyageur comme ayant donné naissance à plusieurs Jésuites marquants, et entre autres à Evrard Mercurian, élu, en 1573, quatrième général de cet ordre célèbre, et sous le généralat duquel les missionnaires de l'ordre pénétrèrent en Angleterre, en Transylvanie, dans l'empire du Grand-Mogol, et jusque dans la Chine. D'abord curé de Waillet, sous Marche, Evrard s'était élevé, par la protection de Marguerite d'Autriche, duchesse de Parme, et avait su gagner les bonnes grâces du pape Grégoire XIII, et de saint Ignace de Loyola lui-même. On a conservé sur notre compatriote Evrard de Marcourt le distique latin suivant:

« *Et pius et prudens, Eburonum natus ab ostis,
Quartus eras Souis, Mercuriane, pater.* »

RUINES DE MONTAIGU

L'ombre d'un Montaigu, planant sur son château,
Au loin voit s'avancer une troupe ennemie.
« Insensés, leur dit-il, dût être à son créneau
» Chaque sentinelle endormie,
» Ma forteresse encor braverait votre ardeur.
» Jamais le Mont-Aigu d'où ce donjon domine
» N'a reçu de drapeau vainqueur. »
Et l'ennemi pourtant de colline en colline
S'élevant, dominait le castel menaçant,
Avec soi lentement traînant
Une lourde et noire machine.
L'ombre dit: « Vont-ils donc, comme Satan jadis,
» De l'un à l'autre mont jeter un pont immense?
» Lâches, vous n'oseriez, près de ce pont-levis,
» De mes preux chevaliers affronter la vaillance.
» Venez, venez, accourez au trépas. »
Mais tout à coup éclate un horrible fracas.
Le ciel se brise-t-il? a-t-on lancé la foudre?
Un éclair part de ce corps noir,
Et dans le même instant l'on voit tomber en poudre
Et les murs et les toits du superbe manoir,
Et l'ombre disparaît, en proie au désespoir.
Un jour, se dégageant d'un funèbre nuage,

Sur la cime du mont le soleil s'est levé
Pour ne plus éclairer qu'un vieux débris sauvage ;
Sur le donjon s'élève un modeste hermitage ;
Au lieu du suzerain un prêtre s'est trouvé ;
Aux sons bruyants du cor a succédé l'Ave.

(Inscription trouvée sur la pierre tumulaire du premier comte de Montaigu)

Au-dessus de Marcour, sur la rive opposée, s'élève une montagne boisée, sous la forme d'une pyramide quadrangulaire dont une des faces est adhérente aux montagnes voisines. C'est du sommet de cette pyramide que dominait jadis le château de Montaigu, habitation des comtes du même nom. Ces comtes, souvent cités dans les annales de notre pays, étaient des seigneurs puissants qui allaient de pair avec les plus grands princes de la Belgique. Leurs domaines étaient fort étendus, et comprenaient des terres situées non seulement sur l'Ourthe, mais sur l'Amblève et sur la Meuse. Ce ne fut qu'au XVII^e siècle qu'ils furent réduits aux seigneuries de Marcour, chef-lieu du comté, de Hottin et de Dochamps. Du comté de Montaigu relevaient quatre grands fiefs: les seigneuries d'Ochain en Condroz, de Harzé en Ardennes, d'Ergnée sous Huy, et l'abbaye de Flône. Les princes de Liège, eux-mêmes, ont relevé des comtes de Montaigu pour le château de Clermont, que l'un d'eux avait acheté de ceux-ci. Tous ces fiefs n'avaient d'appel qu'aux pieds du Mont-Aigu, où était un prévôt (espèce de gouverneur civil et de magistrat judiciaire) nommé Prévôt des Rivières. Le comté de Montaigu était lui-même un fief du duché de Luxembourg. Ces comtes étaient donc, comme presque tous les seigneurs de cette époque, suzerains et vassaux en même temps.

Conon, qui vivait vers la fin du XI^e siècle, est le premier comte de Montaigu qui soit nommé dans l'histoire. On le voit combattre pour Richilde, comtesse de Hainaut, contre Robert, comte de Frise. Plus tard, il prend part à la première croisade, ainsi que son fils Lambert, comte de Clermont, avec Pierre l'Hermitte et Godefroid de Bouillon, l'auteur et le héros de ces immortelles expéditions. Assaillis, à leur retour, par une violente tempête, les trois premiers firent vœu, s'ils échappaient, d'élever une église au pays de Liège; et d'après la désignation de Pierre l'Hermitte, ils bâtirent sur un fonds allodial (2) du comte de Clermont, près de Huy, le Neufmoustier au Neuf-Monastère, dont j'aurai l'occasion de parler plus tard. Avant sa croisade, Conon avait donné une partie de ses propriétés à l'abbaye de Saint-Hubert. Il mourut en 1106 à Dolhain, sous Liège, et fut enterré à Dinant. On voit ce même seigneur figurer comme témoin dans la plupart des traités et des chartes de son temps, et entre autres: dans la charte par laquelle Theodhuin, évêque de Liège, accorde des privilèges aux bourgeois de Huy, après la reconstruction de l'église collégiale de cette ville; dans la vente faite à Fosses, au même évêque, par la comtesse Richilde, de son comté de Hainaut; dans le traité destiné à mettre fin aux scandaleuses dissensions élevées entre l'évêque de Liège et l'abbaye de Saint-Hubert; dans l'autorisation accordée aux Dinantais, par le même prince-évêque, d'élever dans leur ville un pont de pierre — lequel fut construit là, sur les lieux mêmes, en 1080, comme l'atteste l'inscription: « *hic* pons, etc. ».

Reyne, fille de Conon, fonde en 1088 le prieuré d'Aywaille, entre la grotte de Remouchamps et le château du sanglier des Ardennes, sur l'Amblève, et elle y annexe

la seigneurie du même lieu et celle de Rochamps, qui formaient sa dot. Nous sommes loin d'être au bout de ces pieuses donations, et l'on comprend facilement, en parcourant les chartes de cette époque, comment il se fit que la plupart des propriétés foncières finirent par se trouver en la possession des corporations religieuses.

Le comte Lambert, qui succéda à son père Conon dans le comté de Montaigu, fonde, de son côté, l'abbaye du Val-Saint-Lambert, de l'ordre de Cîteaux, à laquelle il donne la seigneurie de Plainevaux, sur l'Ourthe. Il ratifie les donations faites par le comte Conon au monastère de Saint-Hubert, et y ajoute trois censes, avec soixante journaux de terres et douze familles de Wimbay, près de Laroche. — Ces bonnes gens ne perdaient pas au change, en passant sous le servage d'une abbaye. — Plus tard, un autre comte de Montaigu, Godefroid, céda au même monastère sa seigneurie allodiale de Bande. Le comte Lambert figure également comme témoin dans plusieurs donations faites à ces couvents.

Vers la même époque, on voit au chapitre de Saint-Lambert, à Liège, deux fils du comte de Montaigu, alors que le chapitre renfermait neuf fils de rois, quatorze fils de ducs, vingt-neuf fils de comtes, et sept fils de barons — circonstance qui, pour le dire en passant, constituait en grande partie la puissance du prince-évêque, en mettant ainsi à sa disposition, en cas de guerre, un contingent formidable de troupes alliées.

Au XIII^e siècle, Thierry, comte de Montaigu et de Rochefort, près de partir pour la Terre-Sainte, donne sa seigneurie de Ferot, sous Ferrières, pour achever le monastère de Bernardfagne, près de Harzé, de l'ordre des Guillemins. Ce fut depuis Saint-Roch, aujourd'hui converti en petit séminaire, et encore fameux par les pèlerinages qu'on y fait de toutes parts, à certaines époques de l'année.

Du XV^e au XVII^e siècle, les comtes de Montaigu sont souvent désignés sous le titre de comtes de Neufchâteau ou Neufchâteau, parce qu'ils possédaient alors le comté de ce nom, et que probablement ils y habitaient. L'un d'eux, Jean de Neufchâteau, comte de Montaigu, fut un des vingt-quatre premiers chevaliers de la Toison d'or, lors de la fondation de cet ordre célèbre par Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, en 1429 (3).

En 1669, on trouve l'ancien château de Montaigu détruit par un incendie, et déjà alors on a perdu le souvenir de l'époque de cette catastrophe, et des événements qui l'ont provoquée. De ce manoir féodal, qui occupait un espace de cent douze pieds sur soixante-quinze, il ne reste que les ruines d'une tour au-dessus de laquelle on a établi un calvaire. Sur son emplacement, a été élevé, en 1639, un ermitage avec une chapelle dédiée à saint Thibault, ancien patron de Montaigu. Dans cette chapelle est conservé, dit-on, un morceau de la vraie croix, avec un fragment du crâne du saint patron, donné en 1646 par les chanoines de la collégiale de Saint-Thibault, à Metz. Cet ermitage est le rendez-vous d'une foule de pèlerins qui y affluent non seulement de divers points de la Belgique, mais de la France même. Souvent ces pèlerinages se font processionnellement, et sous la conduite d'un prêtre. — Comme on le voit, le saint ermite a remplacé ici les puissants comtes de Montaigu, de même qu'au capitole les papes ont remplacé les César. A la vérité, depuis un demi-siècle, une

réaction a eu lieu, et les associations industrielles se sont établies, à leur tour, dans les amples demeures des moines, mais Dieu seul sait si nous sommes au bout de ces oscillations successives.

La célébrité miraculeuse de l'ermitage de Saint-Thibault fut, dit-on, prédite, en 1636, par l'arrivée à Marcourt d'une quantité d'oiseaux étrangers telle qu'ils interceptaient la lumière du soleil. Chaque soir, pendant trois semaines qu'ils y séjournèrent, ils allaient se percher sur Montaigu, où les paysans les prenaient par sacs, à la lueur des torches.

En bâtissant l'ermitage, on n'a déterré que des armes, des clefs et des fers de cheval, mais des ossements humains étaient entassés pêle-mêle, dans les décombres, avec des ossements de chevaux et d'autres animaux domestiques. Cette circonstance doit faire supposer que le château aura subi un assaut meurtrier, ou aura été détruit par l'artillerie; car, ainsi qu'une foule d'autres forteresses considérées, lors de leur construction, comme imprenables, celle-ci étant dominée par des montagnes voisines, s'est trouvée exposée plus tard à l'action irrésistible et désastreuse des boulets et des bombes: exemple, entre mille, du degré de certitude de la prévoyance humaine.

RENDEUX — DURBUY — BOMAL

Lieux témoins de nos premiers jeux,
De nos premiers, de nos plus tendres feux,
Qu'avec bonheur toujours vous frappez notre vue!
A votre aspect notre âme émue
Se rouvre aux souvenirs les plus délicieux !

(*Fragment d'une pastorale sentimentale*)

En m'élevant au-dessus de Marcourt, je restai extasié (l'expression n'est pas hyperbolique) devant le coup d'œil admirable que m'offrit le vallon de l'Ourthe, vers Rendeux. Sans doute cette saison, la plus poétique de l'année, et l'éclat du soleil, l'âme des paysages, étaient pour beaucoup dans l'effet produit. Peut-être aussi l'excursion que je venais de faire dans les débris des siècles passés m'avait-elle mis dans une disposition toute favorable pour mieux savourer les beautés actuelles d'une nature brillante. Quoi qu'il en soit, ce fut en vain que ma mémoire et mon imagination opposèrent au tableau que j'avais sous les yeux les vues délicieuses, et qui m'ont si vivement impressionné des environs de Namur et de Huy, des hauteurs de Kimkenpois et même d'Argenteau, le plus admirable panorama que je connaisse: la victoire resta à l'Ourthe sur la Meuse.

Si je n'avais craint d'être aussi prétentieux que l'historien des deux Indes, j'aurais été tenté d'adresser au village de Rendeux son apostrophe au territoire d'Enginga; car si l'un a donné le jour à l'amie d'Iorick, l'autre, quoique indirectement, rappelle aux cœurs compatissants l'infortunée Marie Stuart: c'est à Rendeux qu'est né Henri de Samray, l'un des fondateurs de l'ordre des Jésuites, confesseur et consolateur de la reine d'Ecosse dans sa prison et jusque sous la hache mal assurée du bourreau. Après sa pénible mission en Angleterre, il revint aux lieux voisins de son berceau pour y répandre, du haut de la chaire sacrée, les vérités du christianisme.

N'ayant pas trouvé à Rendeux l'ancien ami que j'y cherchais, je me rendis directement à Durbuy. Lorsqu'on arrive au-dessus de cette ville, et que l'on plonge ses

regards en bas, l'on est saisi d'un vertige à la vue de l'abîme au fond duquel on la croirait précipitée.

La ville de Durbuy, jadis assez importante, était chef-lieu d'un comté, d'abord apanage des fils aînés des comtes de Namur, puis cédé aux comtes de Luxembourg, en 1212. L'évêque de Liège la livra aux flammes en 1236, en même temps que Marche, et en 1683, son château fut ruiné et démoli. On prétend que c'était autrefois le grand passage de l'Allemagne à travers la Belgique, et que ceux qui occupaient sa forteresse exigeaient des marchands un *tribut*. Ce serait même de cette circonstance qu'elle tirerait son nom, par corruption du mot latin *tributum*, d'où *dirbutum*, puis *durbutum*. — Peut-être quelques-uns de mes lecteurs seront-ils un peu surpris de voir ainsi tirailler, démembrer, défigurer un mot pour lui en faire, bon gré mal gré, engendrer un autre. Que diraient-ils donc s'ils savaient que dans cet art on ne procède guère autrement, et que la plupart des enfantements étymologiques sont bien autrement laborieux que celui-ci?

Aujourd'hui il y a raillerie à conserver le nom de ville à cette bicoque de 300 habitants, alors qu'à vingt minutes de là on considère comme un village Barvaux, quatre fois plus considérable, et qui se développe chaque jour par un commerce très actif.

Lorsque je fus sorti de Durbuy, après m'être recueilli quelques instants devant une petite chapelle de la Vierge, but de fréquents pèlerinages, et l'un des souvenirs de ma première jeunesse, seul, au milieu des champs par un temps magnifique, je m'abandonnai insensiblement à cette mélancolie indéfinissable que tout homme doit avoir éprouvée en présence de la nature, et qui, sans doute, est encore une de ses harmonies cachées dont l'auteur de l'univers a seul le secret. Je me sentais ainsi naturellement, disposé à recevoir et à ressentir fortement toutes les impressions qu'allaient produire sur moi des lieux qui m'étaient chers à plus d'un titre, et que je n'avais pas visités depuis plusieurs années.

Bientôt s'offrit à mes yeux le village de Verlainne, théâtre de mes premières études et de ces délicieuses récréations, le bonheur le plus vif, le plus pur, le plus complet de la vie de sensation. Je ne l'avais plus revu depuis que la mort avait ravi à ma reconnaissance et à ma vénération le digne prêtre de qui j'y avais reçu ma première instruction. Mon cœur battait avec force, et lorsque j'arrivai sur la hauteur d'où je découvris tout à coup le panorama de Bomal, je me sentis si violemment oppressé, que pendant assez longtemps il me fut impossible de faire un pas. Jadis la même émotion se traduisait par une joie expansive, des sauts et une course rapide: expression tout aussi naturelle, mais qui se manifestait dans des circonstances différentes.

Vous me pardonnerez, mon cher lecteur, de vous associer ainsi à toutes mes impressions, si j'ai su vous les faire partager; car ce n'est qu'à des âmes en rapport sympathique avec la nôtre, que nous pouvons communiquer avec autant d'abandon jusqu'aux moindres détails de nos plus intimes sentiments.

Je trouvai établis à Bomal deux Anglais — où n'en trouve-t-on pas? — Toutefois ceux-ci ne sont point de simples touristes parcourant le continent par désœuvrement ou par économie: MM. Astley et Hammond sont deux hommes instruits, amateurs d'histoire et d'antiquités, et lisant la bible dans la traduction des Septante. De

telles rencontres, dans un village, sont pour le voyageur une bonne fortune, même lorsqu'il se retrouve au sein de sa famille, et j'eus un grand plaisir à faire quelques courses avec ces messieurs.

Nous allâmes explorer d'abord la grotte d'Aisne, dont j'ai parlé dans ma notice sur Walhain. Le vallon que nous suivîmes en côtoyant le ruisseau d'Aisne, offre comme je l'ai déjà dit, une promenade charmante; mais quant à la grotte en elle-même, je ne l'ai pas retrouvée telle que me la faisaient mes souvenirs. Elle est peu profonde, et ne présente rien de bien saillant: l'espace entier à parcourir n'excède pas trois cents mètres; et nous n'y remarquâmes guère que deux endroits dignes d'être cités: à peu de distance de l'entrée, une salle vaste et élevée, que nous appelâmes la *Salle des ossements*, parce que c'est là que le docteur Schmerling, enlevé trop tôt à la science, a fait des fouilles et des découvertes importantes; puis, en revenant par un autre chemin, une espèce de réduit que nous trouvâmes ressembler à un *ermitage*, nom que ces MM. proposèrent de lui donner.

Surpris que mes souvenirs m'eussent trompé à ce point, j'interrogeai plusieurs personnes de l'endroit, et toutes affirmèrent qu'il y avait eu, en effet, des éboulements, et que jadis la grotte s'étendait à un quart de lieue au moins, jusqu'aux caves du château de Villers-Ste-Gertrude. Il n'y eut pourtant pas de trou, quelque danger qu'il offrit, où nous ne cherchâmes à pénétrer, quelquefois même en rampant sur le ventre assez longtemps. Ici peut-être mes amis vont s'écrier: « Si pourtant tu t'étais trouvé engagé dans cette grotte, au moment de cet éboulement, et qu'il t'eût coupé toute retraite! ». Oui, sans doute la position n'eût pas été riante; et si, après quelques siècles, on avait rouvert la communication par des fouilles, et qu'on eût trouvé là, dans les entrailles de la terre, des ossements humains, quel vaste champ de conjectures!

Au-dessus de l'entrée de la grotte, située vers le haut d'une montagne, nous jouîmes d'une vue charmante sur les côteaux de Heyd et de Mormont, et sur les vallons d'Aisne et de la Roche-à-Fresnes. Ce dernier village surtout est remarquable par les rochers à pic qui lui ont donné son nom, et par les noirs tourbillons de fumée qu'exhâlent les hauts-fourneaux et les forges qui y fonctionnent depuis des siècles.

En revenant d'Aisne, je quittai mes compagnons de courses pour aller rêver seul près des modestes, bien modestes ruines de l'ermitage de Saint-Rahier, à dix minutes de Bomal, et d'où j'avais souvent joui d'un délicieux coucher de soleil. Je fus saisi d'un pieux recueillement, en me retrouvant seul dans cette solitude où vécut livré à la prière et à la contemplation le saint homme dont elle a conservé le nom. Si je connaissais quelque sage qui, dégoûté du monde pour l'avoir pris au sérieux, désirât se retirer en lui-même, je lui proposerais d'aller relever ces ruines silencieuses, pour y jouir de la douce quiétude du saint ermite. — Cette humble chapelle était fort ancienne; car déjà en 1033 un abbé de Stavelot la mit à la disposition du chapelain de Logne (v. plus bas) sous le nom de Saint-Rahier; et plus anciennement encore on la trouve dédiée à Saint-Denys l'Aréopagiste. Il y a quelque cent ans, ses ornements et ses revenus furent donnés à la cure de Juzaine, sur l'Aisne, l'une des plus riches de la contrée, avant les spoliations révolutionnaires; car celles-ci

ont mis les desservants des campagnes dans l'impossibilité de remplir l'un des devoirs les plus pressants et les plus doux de leur ministère sacré. — Il se tenait autrefois à Saint-Rahier une foire annuelle et l'on y venait en pèlerinage pour les maladies des enfants.

A un quart de lieue de Bomal, dans le vallon qui conduit à Barvaux, est un champ appelé Boclinville, où s'élevait jadis une ville du même nom dont on trouve encore, en labourant, des débris de murailles. Si l'on en croit la tradition, tous ses habitants auraient été détruits par une peste. On désigne le lieu où était l'église, et un sentier qui conduit au village de Tohogne, a conservé la dénomination de *Chemin des Morts*. Assistés de plusieurs habitants du village, nous fîmes là des fouilles dans toutes les directions, espérant découvrir quelque pierre sépulchrale, ou peut-être même l'ouverture du caveau de l'église: vaines recherches, tout a disparu! Qu'est devenu ce lieu, jadis théâtre de tant d'existences marquées par le bonheur ou les revers, de tant de scènes tragiques ou burlesques, touchantes ou terribles? Il est effacé pour toujours de la surface de la terre, et dans la mémoire même des hommes, il n'en reste plus que le nom! — C'est ainsi que je me parlais à moi-même, appuyé sur ma pioche et plongé dans une méditation profonde, tandis que les derniers rayons du soleil couchant doraien encore le sommet des collines à l'Orient, et que les montagnes de l'Occident nous enveloppaient de leurs ombres.

Je ne dirai rien du château de Bomal. Personne ne traversera ce riant village sans admirer la position de cet édifice, bâti à grands frais sur des rochers, dans l'emplacement de l'ancienne église, et d'où l'on plane sur tout le vallon que couronne si bien l'amphithéâtre de Barvaux.

RUINES DU CHATEAU DE LOGNE

Dans votre repos solitaire
A quoi vous sert, hommes pieux,
Cet appareil de guerre?
Seriez-vous devenus des puissants de la terre?
Auriez-vous oublié que pour briller aux cieus,
Des vanités du monde il faut être oublieux?
Garde a vous! le Seigneur, un jour, dans sa colère,
De traits empoisonnés armera vos vassaux:
Pour disperser votre or et briser ces murailles,
Ils n'auront besoin de Héraults,
Ni de longs sièges, ni d'assauts,
Ni de lances, ni de mitrailles:
De leurs fronts jailliront des principes nouveaux,
Et la philosophie, enfant de leurs cerveaux,
Changera l'univers avec plus de vitesse
Que ne le fit jamais le plus puissant héros:
Lors monastère et forteresse
Seront pour sa trompette autant de Jérichos!

(Débris de la poésie philosophique du XVIII^e siècle.)

Avant de quitter Bomal, je voulus revoir le château de Logne, situé à une demi-lieue entre l'Ourthe et le ris de Logne. Ces ruines, peu étendues, mais d'un effet très pittoresque, sont situées sur un rocher de facile défense, et qui s'élève entre deux collines, dans une vallée profonde. Il ne reste des souterrains, qu'une petite partie encore accessible. On ne sait trop s'il faut les considérer comme une grotte ou comme partie de la forteresse; car l'art et la nature s'y rencontrent à la fois, et entre des stalactites et des stalagmites brillantes se montre tout à coup aux

regards surpris une noire cheminée. Ailleurs, on trouve une espèce de chapelle naturelle avec un bloc informe dont l'imagination peut faire, à volonté, une vierge ou tout autre personnage. Cette partie a été sanctifiée pendant huit mois par les prières de sept prêtres qui y cherchèrent un refuge contre les persécutions réactionnaires du XVIII^e siècle. Les souterrains de Logne, comme beaucoup d'autres, sont fameux par la chèvre d'or qui s'y trouve cachée, et par les vaines tentatives que l'on a faites jusqu'à ce jour pour l'en retirer (4). Quelques paysans ont été plus heureux dans les fouilles qu'ils ont pratiquées à la surface du sol, où ils ont trouvé des pièces de monnaie en cuivre, en argent et en or, de diverses formes et grandeurs. Quelques-unes portaient des caractères que le plus lettré de l'endroit a pris pour des inscriptions grecques. — Ce fait me semble excessivement douteux, malgré l'opinion du savant philologue bénédictin Joachim Périon, que nos ancêtres les Gaulois se servaient de la langue des Hellènes: opinion fort contestée d'ailleurs et qui ne repose que sur une expression douteuse des commentaires de César (l. VI. § XIV). — Il m'a été impossible de vérifier la chose, n'ayant pu me procurer aucune de ces médailles; et probablement les orfèvres seuls auront eu l'occasion de les examiner. Quand donc mettra-t-on enfin à exécution l'excellente idée d'un de nos honorables conseillers, et dont j'ai déjà fait mention, d'établir des musées provinciaux? ne fut-ce que par mesure d'hygiène pour la classe nombreuse de nos antiquaires, dont le sommeil et la digestion sont troublés chaque jour par l'annonce de la perte irréparable de quelques richesses archéologiques!

On a trouvé également dans ces ruines des lances, des chausse-trappe, des étriers et des petits fers de cheval (ou d'ânes), des boulets et des bombes, etc.

Ces ruines portent, comme plusieurs autres de la contrée, le nom de *château des quatre fils Aymon*, de ces chevaliers du temps de Charlemagne, restés célèbres dans les traditions populaires, et dont il est peu de mes lecteurs qui n'aient lu l'ancienne chronique. Il est fâcheux que l'histoire vienne dissiper le prestige chevaleresque qui plane sur ces antiques débris; mais il faut bien se résigner à accepter nos annales telles que les a tracées son inflexible burin. Or, ces annales nous apprennent que la forteresse de Logne fut élevée par l'abbaye de Stavelot, distante de quatre à cinq lieues, pour la défense de tout son territoire; que parmi les 19 mairies qui composaient le comté de Logne, quatre étaient des fiefs chargés de la défense de la forteresse, savoir Logne, My, Ferot et Ozo; qu'il lui fut annexé plusieurs propriétés importantes, et que l'on donna en bénéfice l'église de Braz à un certain Alberic (qui prit de là le surnom de Braz), à la charge d'entretenir à Logne une garnison suffisante. Plus tard, en 1124, le prince-abbé de Stavelot cède, à la même condition, le même village de Braz, comme fief héréditaire, à Henri, fils de Godefroid D'Ascha, comte de Durbuy.

En 1138, le château de Logne étant en ruines, l'abbé de Stavelot le fait restaurer, construit à ses frais une nouvelle tour, et confie la garde de cette tour à Nicholas, l'un de ses *gens*: (*Nicholao, ministeriali nostro*, dit la charte). L'abbé assigne à ce commandant une paye de cent *solidi*. Chez les anciens, ce mot désignait une monnaie d'or; mais à l'époque dont nous parlons, il pourrait bien avoir désigné un *sol* du pays de Liège, ce qui élèverait cette paye à six

francs. Il ne faut pas, du reste, que cela nous étonne trop: car il a pu se faire que ces six francs fussent pour ce temps-là un revenu plus suffisant que six mille francs de nos jours, avec nos besoins infinis, et la diminution qu'a fait subir à la valeur du numéraire la découverte de l'Amérique. — Le commandant doit prêter à l'abbé serment de fidélité, lui donner des gages (ou des otages: *obsides*), et il est tenu de lui livrer la tour, ou à ses successeurs, à leur première demande, sans dol ni fourberie. Cette charge n'est pas donnée à titre de fief, mais elle doit être héréditaire, sous la condition toutefois que les héritiers soient de *propriâ familiâ ecclesiæ*, dit le texte (du domaine de l'abbaye, de la juridiction ecclésiastique). L'individu, en signant la charte, ajoute, comme Alberic de Braz, le surnom de Logne à son nom individuel de Nicholas: c'est en effet à cette époque que les noms patronimiques commencent à s'introduire, avec l'organisation féodale de la propriété, laquelle devient héréditaire dans les familles. Ce qu'il y a de singulier dans la création de cette charge, c'est que l'on voit figurer parmi les signataires de la même charte deux autres individus avec le titre de *châtelains* de Logne. Y avait-il donc, dans le château, et un seigneur proprement dit et un commandant militaire, homme de confiance du prince-abbé? C'est une question dont j'abandonne la solution à notre savant littérateur-archéologue, M. le baron de Reiffenberg, ou à quelque autre de nos infatigables annalistes de Gand, Bruxelles et Liège.

Le même abbé Wibaldus fit transférer dans le vallon que domine la forteresse, à l'est, pour y être plus en sûreté, et offrir en même temps des ressources plus faciles à celle-ci, le village de Logne, qui était auparavant dispersé sur les rives de l'Ourthe, et y établit une place publique et un marché (ou une foire: *Nundinæ*: ces doubles sens, très fréquents, ne sont pas un des moindres obstacles à la connaissance exacte des faits). Pour attirer dans ce lieu des habitants, il donne à chacun, en toute propriété, le terrain qu'occuperait sa maison et d'autres édifices, ainsi que son jardin et tout ce qu'il cultivera, sans qu'il soit tenu à aucun cens, à aucune servitude, ni à payer la justice. Pour les délits de rixes publiques, de dol, de fraude, d'altération de poids et mesures, et de dettes niées, ils pourront entrer en composition pour soixante-dix *solidi*. Si c'est une personne appartenant, de quelque manière que ce soit, à l'abbaye, elle sera libre, c'est-à-dire qu'elle ne payera ni cens, ni rachat, ni justice pour main-morte, ni somme d'argent si elle épouse une femme appartenant à une autre *église* (juridiction?). — Les bouchers, les boulangers, les vendeurs de bière payeront à l'abbaye douze deniers, et les vendeurs de vin cinq deniers. — On voit que l'impôt de la patente est ancien. — Aucun successeur du Prince-Abbé ne pourra ni inféoder, ni hypothéquer, ni permuter, ni aliéner ce village, ni lui imposer de nouvelles coutumes, sans le consentement des moines, des *ministériels* et des habitants eux-mêmes. Anathème, est-il ajouté, contre quiconque enfreindrait ces dispositions, de quelque ordre ou dignité qu'il soit. La charte est signée par l'empereur Conrad II, Godefroid comte de Laroche, avoué (c'est-à-dire protecteur et défenseur) de l'abbaye, Frédéric de Ascha, comte de Durbuy, sous-avoué, etc.

Si le lecteur trouve que je l'ai entretenu bien longuement de ce document, je lui avouerai qu'il m'a paru assez

intéressant pour attirer spécialement son attention, et j'ajouterai que je considère d'ailleurs ces sortes de détails comme bien plus propres à donner de ces siècles éloignés une connaissance exacte. que les meilleurs traités ex-professo: la seule manière d'étudier l'histoire avec une véritable utilité, étant l'examen attentif de ses sources.

Par jugement arbitral de 1227, l'archevêque de Trêves et l'évêque de Liège, pour mettre fin à une guerre entre l'abbé de Stavelot et Ermesinde, comtesse de Luxembourg, fille de Henri l'Aveugle, comte de Namur et veuve du fameux Valeran, à l'occasion du château de Logne, assignent ce château à l'abbé, au détriment de la comtesse. On voit par là deux choses: que ces dignitaires ecclésiastiques avaient plus d'esprit de caste que de cette galanterie chevaleresque si célébrée dans les romans de l'époque, et que l'invention des conférences et des protocoles n'est pas récente. Pour que la ressemblance fût plus parfaite encore avec ce qui se passe de notre temps, ces deux prélats commençaient des menaces contre la comtesse dépossédée, en cas de résistance de sa part. Il est donc toujours vrai qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil. Il est vrai que pour être impartial (si l'impartialité était encore de mode aujourd'hui), je devrais ajouter que le comte Valeran, avoué de l'abbaye de Stavelot, avait profité de sa position pour dévaster les domaines de cette abbaye, et s'était emparé, par le droit du plus fort, des forteresses de Logne et de Comblain-au-Pont.

L'abbé Jean de Geuzaine, la honte de son monastère, engagea, en 1427, le comté de Logne aux comtes de La Marck, pour satisfaire ses passions dissolues. En vain, plus tard, l'abbé Guillaume de Manderscheidt offrit à ceux-ci le remboursement de la somme avancée. Ils refusèrent de restituer le comté. Ce fut dans ces entrefaites qu'un châtelain de Logne, nommé Jennin Batru, jadis ouvrier chaudronnier, exerça des cruautés dans les environs, et retint captifs à Logne, pour en obtenir une rançon, le comte Jean-de-Horne et d'autres personnages, et que les paysans, exaspérés par les vexations des gens du château, en poursuivirent un jour sept qu'ils pendirent à un chêne, resté fameux, sous le nom de *Chêne des sept Larrons*, jusqu'en 1715, époque où il fut brûlé. Les comtes de La Marck n'étaient pas étrangers à ces déprédations; car dans ces siècles, si différents du nôtre (quant à la forme, au moins), ces brigands étaient fort souvent de nobles seigneurs féodaux; et Georges Sand, le grand écrivain, aurait pu placer au château de Logne la scène d'un de ses brillants romans, tout aussi bien qu'à la Roche-Mauprat.

Mais déjà antérieurement, en 1315, on trouve le comté de Logne en la possession d'Adolphe de La Marck, prince-évêque de Liège, qui y mit une garnison pendant la guerre que termina la célèbre paix de Fexhe. On n'est pas peu surpris de lire qu'à cette époque le muid de sei-

gle s'est vendu pour la somme énorme de dix florins d'or! Ah! si on avait connu alors *le précieux tubercule*, quel immense bienfait pour les peuples! Mais n'oublions pas qu'ils avaient les abbayes, autre providence pour la misère. Au reste, on est moins étonné de ce fait, lorsqu'on sait que les terrains du comté de Logne, situés dans des plaines marécageuses ou sur des monts arides, ne donnaient que tous les 15 à 20 ans une maigre récolte de seigle ou d'avoine.

Le château de Logne a eu l'honneur d'être assiégé plusieurs fois. D'abord par Henri de Nassau, général de Charles-Quint, en 1521, l'année où commença la guerre entre le puissant empereur et le roi chevalier et troubadour. Dans ce siège, les troupes impériales mitrillèrent la forteresse de deux hauteurs environnantes, qui en ont conservé les noms de Camp-de-Herbet et Camp-de-Vieux-Ville. Ce fut à la suite de ce siège seulement que l'abbaye de Stavelot rentra en possession de Logne, que lui fut rendu par l'empereur.

A la révolution française, les troupes républicaines assiégèrent au château de Logne les moines de l'abbaye de Stavelot, qui s'y étaient réfugiés. Selon la tradition, les assiégeants, tirant sur le rocher qui soutient la forteresse, et qu'ils prenaient pour le mur même, peut-être n'auraient pu s'en rendre maîtres, s'ils n'eussent été avertis de leur erreur par une *vieille fille* (5).

Namur, octobre 1838.

D. MARLIN, Dr. M. et Ph.

(1) Ce livre, devenu très rare m'a été obligeamment confié par le révérend curé de Marche.

(2) Comme chacun sait, on nommait Allodiales ou de Franc Alleu, les propriétés exemptes de toute dépendance seigneuriale.

(3) Il ne faut pas confondre ce Jean de Montaigu avec le comte Jean de Montaigu, trésorier de France, mis à mort vers le même temps (1410) par Pierre-des-Essarts, son protégé, d'après l'ordre de Jean-sans-Peur, duc de Bourgogne, déjà assassin du duc d'Orléans. Ce seigneur, qui pouvait sauver sa vie en abandonnant au duc ses possessions, refusa noblement du fond de son cachot, cette honteuse transaction: le mot fameux du vaincu de Pavie ne fut dans la suite qu'une traduction de ce fait héroïque.

(4) L'origine de la chèvre d'or de Logne remonte, dans les traditions populaires, à une histoire aussi morale que dramatique, mais que ma sévérité historique ne me permet pas d'insérer dans le texte. Marthe, fille d'un chevalier de Bierloz, fief de Logne, étant venue en ce dernier lieu alors qu'y dominait Valeran, duc de Luxembourg par sa femme Ermesinde, dont il sera question plus tard, Marthe céda aux séductions du tyran, et ternit l'éclat de sa beauté par ceux de l'or et des diamants impudiques dont elle se couvrit. Ce fut dans cet état qu'elle fut trouvée morte un jour au fond des souterrains du château, où son ombre erre à certaines époques sous la forme d'une chèvre d'or.

(5) Ce travail était terminé lorsque l'auteur a appris que M. le Dr Bovy, continuant ses intéressantes *Promenades historiques dans le pays de Liège*, avait parlé du château de Logne. Il regrette autant de n'avoir pu profiter des connaissances historiques du savant promeneur, qu'il redoute de paraître vouloir entrer en concurrence avec lui.